

Gestion des conflits d'intérêts

La taille, l'activité et l'organisation d'Investisseurs Dans l'Entreprise limitent les risques de situations de conflits d'intérêt. Néanmoins, les procédures internes existantes visent à prévenir, détecter et résoudre les éventuelles situations de conflits d'intérêt qui pourraient survenir entre la société de gestion, les personnes travaillant pour elle ou sous son contrôle et des clients ou entre deux clients. En cas de survenance d'un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs de ses clients, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour le gérer ; à défaut d'y parvenir, elle en informera le client.